



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le rôle général de perception a été déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Que les taxes sont payables en six (6) versements échéants le 4 mars 2024, le 15 avril 2024, le 27 mai 2024, le 08 juillet 2024, le 19 août 2024 et le 30 septembre 2024. Qu'un intérêt de douze (12%) pourcent l'an sera chargé sur toutes les taxes, compensations et tarifs imposés à compter de leur date respective d'échéance.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 12 février 2024.

Pierre Dionne

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 12 février 2024, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 février 2024.

Pierre Dionne

Directeur général et greffier-trésorier